

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2014

Mr le Maire reçoit les dirigeants du football-club St-Gibrien/Matougues pour le projet de travaux que le club souhaite réaliser.

Mr Rueff, Président, prend la parole et explique qu'il souhaiterait que la commune clôture le terrain de football, d'une part parce que le club est monté en niveau et doit répondre à des normes précises et d'autre part pour mettre un terme aux incivilités (chiens qui viennent régulièrement faire leur besoin, des personnes qui jouent au golf etc...)

Le petit terrain resterait accessible.

La clôture représenterait une dépense de 20 000 € HT et pour le moment 10 000 € de subventions sont déjà acquises.

Mr le Maire indique qu'il va se renseigner pour obtenir une subvention au titre de la DETR.

De plus, il y aurait lieu également de rénover la main courante, le coût serait d'environ 4 500 € pour du galva, environ 10 000 € pour du PVC auxquels il faudrait ajouter la pose.

Le Conseil Municipal délibèrera sur ce sujet à la prochaine réunion.

### REPARTITION DU RESULTAT EAU ET ASSAINISSEMENT 2013 :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que suite à la reprise de la compétence Assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2014 par la Communauté d'Agglomération de Châlons, il avait été décidé par délibération n° 24-2014 de répartir le résultat 2013 du budget Eau et Assainissement à 60 % pour le compte Eau et 40 % pour le compte Assainissement. A ce jour, il y a lieu de redéfinir une nouvelle clé de répartition qui est la suivante :

- 65 % affecté pour le compte Assainissement,
- 35 % affecté pour le compte Eau,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- D'approuver la nouvelle proposition de répartition du résultat 2013 du service Eau et Assainissement qui est fixée comme suit :

**65 % au compte Assainissement soit :**  
Investissement : 131 239.50 €  
**TOTAL : 131 239.50 €**

**35 % au compte Eau soit :**  
Fonctionnement : 23 065.68 €  
Investissement : 47 601.75 €  
**TOTAL : 70 667.43 €**

### PROJET « VOISINS VIGILANTS » :

Mr le Maire indique qu'une réunion a eu lieu le 4 décembre 2014 à la salle des fêtes de Jâlons avec les Maires et conseillers municipaux du secteur et la gendarmerie de Châlons pour le projet de « voisins vigilants » et présente la démarche qui consiste à associer des habitants pour effectuer une surveillance dans le village afin de prévenir les comportements suspects et accroître ainsi la réactivité des gendarmes.

Cette transmission des informations se fait par le biais d'un référent citoyen.

Le contrat à passer avec la gendarmerie est prévu pour une période de 1 an renouvelable.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord de principe sur ce projet.

### FIN DES TRAVAUX ROUTE DU SILO ET AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE :

Les travaux sont réceptionnés, un souci cependant au point d'apport volontaire, Mr Adnet doit prendre contact avec Mr Diduch de la CAC, Maître d'œuvre.

**RD3 :**

L'entreprise MARTINS est en vacances pour 15 jours, la grave ciment est mise en place, le goudronnage est prévu pour 2015.

#### **OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT :**

Cette opération est menée par le Pays de Châlons et offre la possibilité aux propriétaires de bénéficier de subventions lors de travaux de rénovation.

Le COMAL PACT chargé de l'étude est déjà passé dans la commune et a rencontré les élus afin de recenser les habitations qui pourraient bénéficier de ces aides. Un questionnaire sera diffusé début janvier dans toutes les boîtes aux lettres de Matougues.

#### **SITE INTERNET :**

Mr Guy Appert indique que le travail avance, la société JVS doit reprendre tout l'historique existant, ensuite une mise à jour doit être effectuée par la commission info pour garder les données telles que : présentation de la commune, des associations, les écoles....

Le site devrait être opérationnel autour du 15-30 janvier 2015.

#### **PARIS-ALSACE :**

Mr le Maire indique que l'épreuve de marche Paris-Colmar rebaptisé en 2015 Paris-Alsace se déroulera du 3 au 6 juin entre Neuilly-sur-Marne et Ribeauvillé. Cette épreuve traversera notre commune, l'itinéraire nous sera précisé ultérieurement.

#### **EQUIPEMENTS SPORTIFS :**

Mr le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de faire contrôler tous les équipements sportifs de la commune : panneaux de basket, aire de jeux, buts de foot, filet de beach volley, boulodrome et table de tennis de table.

Deux devis ont été demandés à cet effet, il s'avère que la Société Pass-Sport est la mieux disante.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de retenir l'offre de la société Pass-Sport pour un montant de 396.00 euros Hors Taxes afin d'effectuer les contrôles des équipements sportifs.